



ONDES ET DEMOCRATIE



Sur la commune de Ste Croix Volvestre (petit village d'Ariège), un collectif, durant 9 mois, s'est opposé à l'implantation d'un pylône de 48 mètres de hauteur, voué à supporter des antennes relais. D'abord avec des recours très licites, puis par blocage du chantier... Voici son histoire, une parmi tant d'autres, en ces temps où la démocratie est tant bafouée

Un pylône de 48 mètres de haut, supportant des antennes relais est en train d'être construit, sur la commune de Sainte Croix Volvestre, au sein du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises.

Depuis décembre 2019, les futurs voisins du pylône, instruits de ce projet tout à fait par hasard (la population n'a pas été consultée), ont créé un collectif. Celui-ci s'est bien renseigné sur l'intensité des ondes du projet et a organisé une réunion d'information sur la dangerosité de l'implantation d'antennes si fortes et si proches des habitations. Ses membres ont cherché à se faire entendre, auprès de la municipalité, de la sous-préfecture. Ils ont été reçus par ces instances, mais aucune rencontre n'a pu avoir lieu avec l'opérateur *free*. Ils souhaitaient une révision du projet.

Le PNR (Parc Naturel Régional) et la DREAL ont été contactés. Leur avis (qui a été transmis à *free*) était plutôt négatif quant à la faisabilité de ce projet.

Des marches locales ont eu lieu. Les radios locales et la presse régionale ont été alertées. Par trois fois, des membres du collectif ont bloqué la route aux camions qui ne pouvaient donc plus accéder aux travaux.



Le dernier blocage a eu lieu lundi 28/09/20.

Ce jour-là, nous étions 14 personnes, nous tenant coude à coude. Un camion de travaux et le géomètre sont arrivés à 8 heures, puis 2 véhicules de la gendarmerie de Ste Croix. Après les contrôles habituels d'identités, les gendarmes et les ouvriers, ont quitté le chantier (vers 10 heures). Les gendarmes nous ont assuré que la

reprise des travaux était soumise à la présence du géomètre qui, lui, ne pouvait pas revenir avant une semaine, parole de policier.

Nous avons donc quitté les lieux.

Une heure plus tard, le chantier avait repris. Les gendarmes bloquant l'accès au chantier avec leur véhicule.

Deux vigiles étaient rapidement installés sur le chantier, pour la nuit.

Depuis les habitants du site peuvent se rendre chez eux, mais en déclinant leur identité.

Le mouvement de blocage par le collectif cesse pour le moment : comment procéder en effet ?

La seule pratique envisageable étant une ZAD (Zone A Défendre) ... Mais il faut beaucoup de monde.

Pour le moment, nous nous contentons de relater notre histoire...



collectif les voisins directs

<https://www.facebook.com/voisinsdirects/>

voisinsdirects@outlook.fr